

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2020

Vu le code général de collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 13 octobre 2020 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

PRÉSENTS : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, Mme Annick DUPONT, Mme Noémie BERTHE, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, M. Sylvain CUYER, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Murielle CAILLEUX, M. Cédric DEMARCY, Mme Dorothee GARNIER.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Patrice CAUDRON (pouvoir M. Didier DAUBOIN)

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

1. Désignation d'un titulaire et un suppléant pour le SMOTHD
2. SE 60.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de séance du 08 septembre 2020.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU SYNDICAT MIXTE OISE TRÈS HAUT DÉBIT - SMOTHD

Le SMOTHD demande par délibération de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter le syndicat.

Le Conseil Municipal a désigné à l'unanimité :

- M. Jean-Claude BAGUET, délégué titulaire,
- Mme Pascaline HAMONIER, déléguée suppléante.

TRAVAUX DE L'ENFOUISSEMENT « RÉSEAU TRÈS HAUT DÉBIT » - rue des Lunetiers

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu de la trésorerie. Par suite des travaux d'enfouissement des lignes fibres de la rue des Lunetiers, le SE60 devait prendre à sa charge la somme de 1.968,70 euros, or cette somme sera réglée sur le budget 2021. La commune doit cependant acquitter la facture. Une décision modificative doit être prise pour les écritures comptables correspondantes.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative.

ENEDIS - Transformateur route de Dieppe

Dans le cadre de la restructuration du réseau HTAA, la société ENEDIS demande l'accord du Conseil Municipal pour la mise en place d'un transformateur route de Dieppe, situé entre le N° 13 et N° 15 sur le talus gazonné à côté de la boîte postale.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour cette implantation.

ADICO – renouvellement du contrat de maintenance

Monsieur le Maire informe que le contrat de maintenance avec l'ADICO arrive à échéance (parapheur électronique, sauvegarde externalisée, Office 365, informatique, logiciels,...). Ce contrat de maintenance représente une dépense annuelle de 504 euros TTC.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le présent contrat et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les contrats de maintenance afférent à cette prestation.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE – compte-rendu

L'organigramme de la CCPV est distribué à chaque membre du Conseil Municipal.

M. le Maire fait un rappel des différentes compétences de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV).

M. le Maire informe le Conseil Municipal :

- Qu'à la suite de l'épidémie de la COVID-19, la CCPV a décidé de contribuer au maintien de l'activité locale en exonérant les collectivités d'un quart du montant de la redevance spéciale, correspondant ainsi à la non-perception d'un trimestre sur les containers avec écussons bleus.

- De la dotation globale de fonctionnement perçue de l'Etat. Il est proposé de ne pas augmenter les taux de fiscalité communautaire. Les taux 2020 seront les suivants :
 - ✓ Taxe habitation 6.51 %
 - ✓ Foncier bâti 6.56%
 - ✓ Foncier non bâti 16.84 %
 - ✓ Cotisation foncière des entreprises 6.68 %
 - ✓ Fiscalité professionnelle de zone 20.92 %
 - ✓ Taxe enlèvement ordures ménagères 11.80 %

- Des compétences de la CCPV en matière d'aides aux entreprises de la région Hauts-de-France.
 - ✓ La CCPV souhaite aider sous la forme d'une subvention de 1.000 euros les entreprises en difficultés de son territoire afin de faire face aux conséquences économiques, sociales et sanitaires de la Covid-19. Un budget de 30.000 euros est alloué pour cette aide exceptionnelle. Les entreprises ou commerçants intéressés peuvent se rendre sur le site de la CCPV.

Le rapport TRINOVAL 2019 présenté par M. PICQUE au Conseil Municipal est porté à la connaissance des Songeonais sur le site de la commune.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

M. le Maire indique que la commission des impôts directs doit être constituée.

Cette dernière comprend 24 personnes pour les communes de moins de 2000 habitants. Tous les conseillers sont volontaires à la constitution de cette commission, des contacts seront pris pour compléter cette liste. Il convient de contacter les anciens membres afin de savoir si ces derniers sont d'accord pour se représenter. La liste des membres sera envoyée à tous les membres du conseil avant envoi auprès de Direction Départemental des Finances Publiques de l'Oise.

ÉTUDE DU DERNIER CAHIER DES CHARGES DE LA SAO (redynamisation centre bourg)

M. le Maire informe le conseil municipal que le cahier des charges de la SAO a pris en compte le PLUih dans son cahier des charges.

SE 60

M. le Maire expose que les Communautés de Communes des Lisières, du Pays de Bray et de la Picardie Verte ont sollicité leur adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- maîtrise de la demande en énergie et énergie renouvelable (hors travaux),
- maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance).

Le Syndicat SE60 a approuvé l'adhésion des Communautés de Communes.

M. le Maire présente le rapport d'activités 2019 du SE60.

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion des Communautés de Communes des Lisières, du Pays de Bray et de la Picardie Verte et prend acte du rapport d'activité 2019 du SE60.

POINT COMMISSIONS

Frédéric LANGLOIS :

Commission « fleurissement » :

- aspect du bourg : environnement et développement durable (arroser à l'eau de pluie, prioriser les végétaux peu gourmands en eau et en engrais, travailler avec des matériaux de récupération, détourner les objets ou remployer les matières, informer les habitants afin qu'ils deviennent de réels acteurs de l'environnement et de leur bien-être).
- volonté d'étendre vers des massifs structurés et organisés.
- implication des Songeonnois.

Commission « entretien des bâtiments » :

- Poches de boues et plateforme des déchets verts :
 - la plateforme des déchets verts est en cours d'aménagement,
 - l'achat d'un abri pour l'agent lors de ses permanences,
 - le remplacement de la seconde poche de boues dans un futur proche.
- Cellules artisans – route de Dieppe :
 - prévoir une peinture en façade,
 - aménager l'entrée Route de Dieppe dès que possible.
- Local canoé-kayak :
 - quelques petits travaux extérieurs en façade à prévoir.
- Mairie :
 - la façade, côté rue, nécessite un rafraîchissement total (consultation d'un expert),
 - l'intérieur : une mise en peinture serait nécessaire,
 - huisseries à étancher.
- Presbytère :
 - mise à nu complète du terrain,
 - toiture à refaire,
 - huisseries à changer sur la partie arrière.

La commission « presbytère » se réunira le 18 novembre à 18h30 afin de statuer en fonction des devis fournis sur la destination du bâtiment et son avenir.

Murielle CAILLEUX :

Commission « santé » :

Fait le compte rendu de la réunion du 22 septembre 2020 à Marseille en Beauvaisis. Ordre du jour : comment valoriser notre territoire pour être attirant par les professionnels de santé. Cette réunion n'a pas donné de propositions concrètes quant à la recherche de médecin.

Commission « tourisme » :

- Cédric DEMARCY s'est rendu le mardi 13 octobre à une réunion de Oise Tourisme. Cette réunion a pour but un éventuel développement d'une activité nautique sur le Thérain, représentant 64 km de parcours. Différentes formules pourraient être proposées.
- Sophie FOUCAULT informe le Conseil Municipal d'un accroissement de fréquentation de l'office du tourisme de Gerberoy. Une subvention est demandée pour recruter une personne supplémentaire.
- La CCPV travaille sur le développement d'une activité nautique ainsi que sur une piste cyclable entre Saint-Samson-la-Poterie et Crillon.

- des panneaux supplémentaires ont été installés afin de mieux faire découvrir le parcours « Balade d'Histoire et d'histoires ».
- un agrandissement de l'aire de camping-car de Songeons est envisagé par la CCPV.
- Etude par la CCPV d'un jumelage entre la coulée verte de Crèvecœur-le-Grand et le train touristique.
- Concernant le pôle culturel, les programmations de différents spectacles vont se mettre en place.
- Réflexion de lecture publique avec les différentes bibliothèques municipales.
- le rapport annuel de la CCPV est validé par le conseil municipal.
- Frédéric LANGLOIS informe le Conseil Municipal que la commission « tourisme » se réunira le jeudi 22 octobre 2020 à 19h30 à la mairie.

DÉLIBÉRATION SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES - CMJ

Groupe de travail « Conseil Municipal des Jeunes » (CMJ) :

- Pascaline HAMONIER avec le groupe de travail informe le Conseil Municipal qu'une réunion d'information pour les jeunes nés entre 2006 et 2011, souhaitant se présenter au CMJ, est programmée le 6 novembre à 18 heures. Le CMJ sera mis en place pour un mandat de deux ans à partir de janvier 2021.

Pascaline HAMONIER demande si le Conseil Municipal est d'accord quant à l'installation d'un CMJ dans la commune de Songeons.

Une délibération est nécessaire pour mettre en place le CMJ.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet à l'unanimité.

MANDAT VENTE TERRAINS 3^{ème} LOTISSEMENT

M. le Maire présente les conditions concernant les mandats de vente des terrains du 3^{ème} lotissement de la Société Sylvain Immobilier.

QUESTIONS DIVERSES

Pascaline HAMONIER fait part du compte rendu du Conseil d'Ecole de la primaire qui s'est tenu le mardi 13 octobre et signale que les transports scolaires du midi ont été rétablis. Tous les enfants de l'école primaire prennent le bus pour se rendre à la cantine.

Frédéric LANGLOIS :

- Informe le Conseil Municipal que la Bourse aux Plantes qui a eu lieu le dimanche 11 octobre s'est très bien déroulée. Il remercie les employés communaux présents pour la mise en place et annonce que la prochaine Bourse aux Plantes aura lieu le 2^{ème} dimanche d'avril, soit le 11 avril 2021.
- Fait part que les associations « Rêves de Gosses » et « les Bouts d'Chou » ont commencé à confectionner les décorations de Noël.
- Signale que le Comité des Fêtes travaille à la mise en place du marché de Noël qui devrait se dérouler le 12 décembre.

Noémie BERTHE :

- Demande si des réponses ont été apportées à M. et Mme PETIGNY. M. le Maire signale que les réponses vont être faites en temps voulu.
- Signale des problèmes de stationnement aux abords de l'école primaire, ainsi qu'à l'ancien emplacement de la station-service dans le centre de Songeons.

Patrick LAURENT :

- Demande si la brocante de décembre est maintenue,
- Demande d'effectuer une visite à l'ancienne boucherie « Larcopage »,
- Souhaite récompenser les enfants diplômés (collège, lycée).

Didier DAUBOIN :

- Demande ce que la commune envisage de mettre en place afin de refaire certains trottoirs. M. le Maire envisage de mettre du béton lavé.

Dorothée GARNIER :

- Demande si un spectacle sera proposé aux enfants pour le Noël de la commune. Pascaline HAMONIER répond qu'elle a pris contact avec une compagnie et qu'il y aura deux spectacles à heures décalées, vue la conjoncture actuelle.
- Informe que les différentes associations qui utilisent la salle de l'ancienne école des garçons respectent bien les clauses de la mise à disposition de cette dernière.

Sylvain CUYER :

- Demande d'anticiper la 2^{ème} vague de la COVID-19 qui arrive. M. le Maire précise que pour le moment, la commune a encore du stock au niveau des masques.
- Fait remarquer qu'il faut être vigilant au budget par rapport aux travaux prévus.

Cédric DEMARCY :

- Souhaite savoir où en est la cession du terrain entre la MFR et la commune.
- Demande si le Syndicat des Eaux est entré en contact avec la mairie concernant une échéance de travaux pour le terrain près du pôle pédagogique (route de Dieppe).

Sophie FOUCAULT :

- Fait le compte rendu du conseil de vie sociale de l'établissement « Temps de Vie » et indique que le permis de construire va être déposé courant du mois de novembre en mairie.
- Rappelle que la commission « église » se réunira le mercredi 14 octobre à 14h30 avec la Fondation du Patrimoine.

Philippe PICQUE :

- Fait part que la Foire aux Harengs, organisée par « la Clique Songeonaise », aura lieu le dimanche 22 novembre.

M. le Maire :

- Fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de la Maison Familiale Rurale concernant les nuisances sonores nocturnes et plaintes des riverains.

Le Conseil d'Administration de la MFR a décidé :

- ✓ De maintenir les locations du gîte du 1^{er} novembre de l'année au 31 mars de l'année N+1,
- ✓ De réaliser des locations sur la période estivale pour des groupes scolaires, sportifs... (pas de regroupements festifs),
- ✓ De maintenir les réservations prises pour 2021 soit le 8 et 9 mai, 13 au 16 mai, 22 mai, 12 et 13 juin, 17 et 18 juillet, 24 et 25 juillet 2021.

Ce courrier sera distribué à M. et Mme MABILLOTTE, M. et Mme LETAILLEUR et M. et Mme IBERT.

- Demande l'avis du conseil municipal concernant l'organisation du 11 novembre. Il propose de faire une manifestation comme celle qui s'est déroulée le 8 mai, soit 5 personnes au total.
- Informe qu'une commune ne peut pas interdire l'installation d'un cirque avec animaux sur son territoire (communiqué de Mme La Préfète de l'Oise).
- Indique que la parution dans le Bonhomme Picard concernant la commune de Songeons n'a eu que des retours positifs, et même bien au-delà de la Picardie Verte.
- Informe qu'un nouvel artisan « Aux Pinceaux d'Or » - M. Wilfried PRUVOST (établissement peinture) s'installe sur la commune.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à ce nouvel artisan.

- Fait part du courrier de l'EMION remerciant la commune pour les subventions qui lui ont été octroyées.

- Annonce que l'appartement 3B place du Général de Gaulle se libère au 30 octobre prochain. La commission logement a déjà des candidatures et étudiera les dossiers après le 23 octobre (date buttoir pour le dépôt des dossiers).
- Informe d'un courrier reçu concernant des incivilités permanentes dans la commune.
- Informe que M. Dominique LEDEIN, géomètre de cadastre, sera de passage dans la commune les 13 et 14 octobre afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale.
- Informe que dorénavant l'affichage des plans de financement des opérations d'investissements subventionnées est obligatoire le temps des travaux dans la commune.
- Fait part de sa rencontre avec Mme Karine MAGNIEZ, conseillère aux décideurs locaux. Elle assure le conseil aux élus et porte une nouvelle offre de service aux collectivités locales.

Fin de la séance à 23 heures 30

Prochaine séance le 10 novembre 2020.